

Recentrer DÉFI en Wallonie sur ses fondamentaux

I. Constat

Les résultats des élections communales et provinciales ont été mitigés, une cinquantaine d'élus en Wallonie.

Un échec lors des élections fédérales et régionales de 2019, des chiffres en baisse si nous comparons aux résultats des élections provinciales de 2018.

II. Postulat

A. En interne, il faut revenir à nos fondamentaux :

Les sections locales, les sections provinciales seront les mécanismes pour se rapprocher du citoyen.

Les priorités, là où nous avons minimum un mandataire, nous aurons une section locale. Là où nous avons une section locale, elle sera mandatée pour essaimer dans les communes voisines.

Il faut introduire dans nos sections la culture du débat, de la diversité, du pluralisme, du militantisme, du rassemblement.

Le siège établira un « business plan » pour un financement objectif du redéploiement de DÉFI en Wallonie, en osmose avec DÉFI Bruxelles et DÉFI Périphérie bruxelloise.

Les collaborateurs issus de la diversité géographique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en ce également de la périphérie bruxelloise, seront la charnière entre les sections et les collaborateurs en ce compris le centre d'étude.

Parmi ces collaborateurs, « un ombudsman » sera le relai entre les membres, les militants des sections locales et provinciales, les mandataires locaux auprès de la direction de DÉFI.

Nul n'est prophète en son pays, à l'occasion des prochaines élections, chaque tête de liste sera formée par un coach professionnel. Sur la base de vos attentes et de vos objectifs, de votre personnalité, une feuille de route réaliste sera élaborée avec le ou la coach afin que vous sachiez parfaitement quelles étapes entreprendre pour atteindre vos objectifs de campagne électorale.

« Il faut sortir de sa zone de confort. »

B. En externe, simplicité et efficacité.

Se recentrer sur 4 thèmes :

- le fédéralisme ;
- l'écologie ;
- la laïcité ;
- le libéralisme social.

1. Quel type de fédéralisme voulons-nous ?

Un fédéralisme bien compris est fondé sur des institutions qui le prémunissent autant contre le danger de centralisation et d'homogénéisation que contre le risque inverse d'éclatement.

Or, les règles vitales qui organisent la distribution des compétences entre les divers ordres de gouvernement sont difficiles à définir. Elles doivent être à la fois suffisamment souples pour s'adapter à des contextes changeants, et compatibles avec un pacte fédéral à évolution lente, gage de sa permanence : en somme, leur qualité première est une sorte d'élasticité. Ces exigences contradictoires donnent au fédéralisme un caractère potentiellement instable, mais peuvent être sources d'un réel dynamisme créatif si cette instabilité est régulée par des institutions efficaces et légitimes.

En Belgique, la dernière réforme de l'Etat pose problème. Le risque premier est ici celui d'un excès de pouvoir des régions et communautés. C'est que, dans la production et la gestion d'un bien connu comme public à l'échelle de notre royaume, telle que la protection sociale, l'action fédérale est nécessaire mais délicate à mener sans empiéter sur les compétences institutionnelles des entités fédérées, parties prenantes du royaume.

Pour sortir de ce dilemme entre l'efficacité et la légitimité de la gestion des biens publics du royaume, ne faut-il pas que l'une des régions n'impose pas unilatéralement la définition de ces biens publics, aussi au détriment de sa minorité francophone.

Notre rôle n'est-il pas d'établir un cadastre des compétences à fédéraliser, d'une part, à régionaliser, d'autre part, à centraliser aussi au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles comme tout ce qui touche à l'enseignement, à la formation, à la mise à niveau quel que soit l'âge.

2. Que devons-nous comprendre par libéralisme social ?

Pour mémoire « **Le social-libéralisme est une doctrine politique qui cherche à concilier les principes du socialisme ou de la social-démocratie avec ceux du libéralisme** ».

La Wallonie n'a plus vocation à se consoler sur ses passés industriels, toutefois trop de zones économiques de non-droit disqualifient la Wallonie. Avec un PIB de 84 en Wallonie, de 116 en Belgique, la Wallonie fait figure de région structurellement déficitaire.

Aussi ne faut-il pas réaliser un cadastre de tous les bassins wallons qui ne redressent pas, comme celui de Couvin avec un taux de chômage de près de 20%, sans industrie, sans PME.

Dans ce cas présent et dans d'autres, le libéralisme social a vocation à porter un projet social-économique en proposant des solutions innovantes pour capter les entreprises.

Transports plus efficaces avec un plan Marshall pour la mobilité douce, services numériques de pointe, facture énergétique modulée, terrains gratuits à disposition, amortissements fiscaux particuliers, le tout dans un environnement scolaire bilingue et des formations convergentes, stages en entreprises...

3. Porter la laïcité haut et fort

La proposition de loi visant à une dépenalisation de l'avortement en Belgique est un bel exemple. Sachez que ces derniers jours, notre députée fédérale, Sophie Rohonyi est victime de harcèlements sur ses réseaux sociaux : intolérable.

C'est pourquoi, je vous rappelle que la proposition de modification de la Constitution instaurant la laïcité est une proposition de DÉFI.

La laïcité de pensée est un droit, un droit démocratique pour tous les adhérents de DÉFI, mais aussi un droit démocratique que nous devons partager dans tous les lieux publics que nous côtoyons. Sans laïcité, il n'y a pas de démocratie, que ce soit dans la séparation église/Etat, dans les enseignements, égalité homme/femme, contre les nationalismes et en matière éthique. Nous devons particulièrement être vigilants en Wallonie dans le cadre de l'octroi des subsides communaux.

4. Ecologie

Libéralisme-social et écologie sont et doivent être conciliables.

Nous savons tous que le terre tourne sur sa tête ; toutefois écologie ne veut pas dire végétalis.

Je m'explique. Au-delà des programmes, des doctrines des partis écologiques, notre écologie à nous est une question de bon sens au quotidien dans sa vie, dans sa vie professionnelle, dans sa vie d'élu.

Jardins partagés, villes et village zéro pesticide, énergies renouvelables, écohomeaux, cantines bios, réduction de déchets, habitats collectifs, pépinières d'entreprises... C'est du bon sens.

Là où nous devons faire très attention, c'est là où le lobbyisme s'engouffre, le tout électrique, la 5G. Je ne reviens pas sur la 5G, DÉFI a tranché, mais bien sur le tout électrique.

Imaginez demain un parc automobile 100% électrique, une utilisation intense de vélos électriques sans parler des réseaux de chemin de fer et trams, je crie au fou. Nous n'avons pas et n'aurons pas à court et à moyen terme les énergies renouvelables pour assurer une production d'électricité sans parler des autres inconvénients.

Une alternative 100% écologique, et c'est la seule, l'hydrogène qui peut être produite, à titre d'exemple de n'importe quelle éolienne, c'est zéro émission en avant et en amont. Que ce soient des trains, des trams, des vélos partagés, cela fonctionne et cela fonctionne très bien.

L'hydrogène est le prototype industriel qui permet la croissance économique, aussi de l'emploi, et zéro émission.

L'hydrogène, c'est le chaînon manquant de notre avenir énergétique, imaginer l'immense potentiel dans les usages urbains et ruraux.

L'hydrogène est stocké sans pression dans des cartouches rechargeables partout dans des distributeurs de type cannettes de soda... Une technologie que nous maîtrisons dans l'Europe. Ces innovations répondent aux usages - et j'en ai parlé plus haut - nouveaux de la mobilité, comme de l'habitat moderne (chauffage, éclairage).

Elus de DÉFI, passez à l'offensive : lançons au plus vite la filière hydrogène en Wallonie !

Questions/suggestions
Patrice Horn
patrice.horn@hotmail.com
0479/197042

A toutes et à tous, je vous souhaite à vous, à vos proches d'excellentes fêtes de fin d'année.

CV Express

- Bachelier en Commerce ; marié et père de 4 enfants.
- De 1974 à 1986, membre du Bureau des Jeunes FDF.
- De 1981 à 1986, membre de l'European Youth Forum.
- De 1982 à 1988, conseiller communal dans l'opposition au conseil communal d'Evere.
- De 1988 à 2004, conseiller communal dans l'opposition au conseil communal de Woluwe-Saint-Pierre.
- Dès 1977, collaborateur, au sein du cabinet Lucien Outers, ministre FDF au gouvernement « national » en charge de la coopération au développement et de la politique scientifique.
- De 2000 à 2013, présidence du FDF en Brabant wallon.
- Depuis 2013, président de la section de La Hulpe.
- Au lendemain des élections communales d'octobre 2018, élu comme conseiller communal à La Hulpe dans l'opposition face à la nouvelle majorité MR-cdH-PS.